



POSTES VACANTS – COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) est présentement à la recherche de citoyennes et citoyens afin de siéger sur son comité de révision de la planification (CRP). Ce comité exerce un rôle décisionnel et consultatif en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Les décisions qui y sont prises peuvent avoir de grandes répercussions sur la forme que revêt l'aménagement dans nos communautés.

Le comité est composé de sept (7) membres votant représentant la Péninsule acadienne dans sa diversité. Dans leurs choix, les membres du conseil d'administration, favoriseront une complémentarité des provenances géographiques, communautaires et l'expérience que les candidats pourront offrir.

Poste actuellement à pourvoir :

Le conseil d'administration de la CSRPA accepte maintenant les déclarations d'intérêt de candidats qualifiés qui aimeraient faire partie du CRP. Les 7 postes sont à pourvoir afin de commencer un nouveau comité en janvier 2023.

Compétences et engagement :

- **Engagement**

Les membres nommés au comité sont membres « à titre personnel » et ils participent à la prise de décisions et aux services consultatifs pour toute la région couverte par le comité. Ils ne doivent pas être perçus comme représentant leur communauté d'origine bien qu'on s'attende à ce qu'ils comprennent et connaissent mieux leur région.

- **Expérience professionnelle et connaissance**

Les membres du comité possèdent une connaissance de base des fonctions d'urbanisme et d'administration locale, et une expérience de travail au sein de comités à vocation similaire.

- **Compétences et aptitudes**

Capacité de travailler au sein d'un comité et de favoriser son établissement, d'examiner d'un œil critique les documents techniques, de formuler des propositions objectives, de travailler efficacement en public et d'exercer ses fonctions en toute indépendance.

- **Qualités personnelles**

Fiabilité, adaptabilité, esprit d'analyse, bon jugement, compétences interpersonnelles.

Conflits d'intérêts

Pour s'assurer que le comité est régi dans l'intérêt public, on demande aux candidats éventuels de divulguer toute obligation, tout engagement, toute relation ou tout intérêt



Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

qui pourrait entrer en conflit ou être perçu comme entrant en conflit avec leurs fonctions ou les intérêts du comité. Pour plus d'information les concernant les conflits d'intérêt, veuillez consulter la partie 8 de la *Loi sur la gouvernance locale*.

Conditions de travail et indemnisation:

Les membres du CRP peuvent se rencontrer une à deux fois par mois. En prévision des réunions, les membres du CRP doivent consulter et examiner les documents techniques envoyés par l'administration.

Les membres reçoivent, à titre d'indemnité, un montant de 125 \$ par réunion en plus des frais de déplacement et autres dépenses qu'ils engagent dans l'exercice de leurs fonctions. Ces indemnités respectent les taux énoncés dans la *Politique de remboursement de la CSRPA*.

Durée du mandat :

Les membres du CRP sont nommés pour un mandat d'une durée maximale de quatre ans, avec possibilité de renouvellement.

Soumettre votre intérêt:

Les déclarations d'intérêts peuvent être soumises par courriel ou par la poste avant le **23 décembre 2022**. Elles doivent fournir de l'information sur les études, les activités de bénévolat, l'expérience au sein de conseils et de comités et l'expérience de travail, ainsi que les coordonnées (téléphone, adresse et courriel).

Nous remercions toutes les personnes ayant fait parvenir une déclaration d'intérêt, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidats qui seront sélectionnés.

Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne

220, boul. St-Pierre Ouest

Local 134 – Porte 5

Caraquet, N.-B. E1W 1A5

julierobichaud@csrpa.ca

Téléphone : 727-7979